

DESTINATAIRES : Parents des élèves / élèves de la formation générale adulte (FGA) ou de la formation professionnelle (FP)

DATE : Le mardi 31 mars 2020

OBJET : Récupération d'articles absolument nécessaires

Bonjour,

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a nécessité la fermeture des établissements dans un très court délai. Des élèves ont donc laissé à l'école ou au centre un ou des articles qui leur sont absolument nécessaires. Les écoles et centres préparent donc une opération permettant aux parents de récupérer un ou des articles qui sont absolument essentiels (ex. médicaments, orthèse, lunettes, carte d'assurance-maladie). Cela ne concerne donc qu'une faible minorité d'élèves.

Considérant le contexte actuel de distanciation sociale et les règles d'hygiène strictes qui se doivent d'être respectés, la CSCV précise que tout article non essentiel ne pourra pas être récupéré lors de cette opération. La direction d'établissement se réserve le droit de refuser toute demande qui ne serait pas considérée essentielle.

Les élèves et leurs parents ne pourront pas entrer dans l'établissement, pour quelque raison que ce soit. Afin de récupérer un ou des articles, ils doivent compléter le formulaire pertinent, avant midi le 6 avril prochain. Le formulaire est disponible [en cliquant ici](#).

L'école communiquera ensuite avec les parents concernés afin de leur indiquer la plage horaire où ils pourront récupérer les articles demandés. Aucun article ne sera remis à l'extérieur de cette plage horaire. Les parents devront se présenter, pendant la période de disponibilité, à la porte principale de l'école. Ils devront s'identifier et présenter une preuve d'identité (ex. permis de conduire). La direction leur remettra alors un sac contenant le ou les articles essentiels demandés. Toutes les règles applicables de distanciation sociale devront être respectées (ex. distance de 2 mètres entre chaque personne).

Nous vous souhaitons une excellente journée.